

Mettons de l'avant une stratégie nationale de garde à l'enfance



Danielle Grenier MD FRCPC¹, Denis Leduc MD FRCPC^{2,3}

Les effets des premières années sur les chances de réussite de l'enfant plus tard dans la vie sont incontestables. Grâce à une meilleure compréhension du lien entre les premières expériences, le développement du cerveau et les résultats, nous connaissons les possibilités uniques que procure la petite enfance (1). Les données probantes continuent de démontrer que la qualité, le type et la disponibilité des services de garde à l'enfance contribuent énormément aux prévisions quant au développement de l'enfant (2).

Comme beaucoup l'ont affirmé, cette réalité est importante non seulement pour les parents, les enseignants et les pédiatres – ainsi que pour les nombreuses autres personnes qui s'occupent des enfants et travaillent avec eux –, mais c'est également une connaissance essentielle pour l'avenir de la nation (3). Des investissements dans des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance de qualité pourraient donner des résultats considérables. Alors pourquoi le Canada se classe-t-il si mal en matière de dépenses globales pour les familles et les enfants au sein des pays industrialisés, notamment dans le secteur des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance (4)?

Il n'y a pas si longtemps, un leadership national sur cette question essentielle semblait se dessiner. En effet, en 2004, le gouvernement fédéral de l'époque s'est engagé à verser cinq milliards de dollars répartis sur cinq ans afin que les enfants aient accès à des places en milieu de garde de qualité, réglementées par le gouvernement et abordables pour les parents (5). Le gouvernement fédéral et de nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux ont signé des ententes à cet égard, en vertu desquelles le gouvernement fédéral devait transférer des fonds aux provinces et aux territoires qui élaboraient des plans d'apprentissage et de soins de la petite enfance. La réalisation de la vision longtemps attendue d'un cadre national d'éducation à la petite enfance était à portée de la main.

À l'époque de ces discussions, l'Organisation de coopération et de développement économiques a salué la collaboration entre les territoires de compétence canadiens et l'a citée comme une force sur laquelle fonder les futurs progrès. Cependant, elle a averti qu'« il faudra[it] investir des efforts et des fonds importants dans ce secteur pour créer un système universel correspondant aux besoins d'une économie de plein emploi, respectant l'égalité entre les sexes et proposant une nouvelle compréhension de la façon dont les jeunes enfants se développent et apprennent » (6).

L'Organisation de coopération et de développement économiques a également recommandé que le Canada crée un cadre national de qualité et augmente de manière substantielle le financement public des services aux jeunes enfants.

Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement fédéral en janvier 2006, la politique a changé. Les ententes en matière de services de garde ont été annulées. Prônant une philosophie de choix parental, le gouvernement a adopté un programme de versements mensuels imposables de 100 \$ aux familles pour chaque enfant jusqu'à six ans. Il a également prévu 250 millions de dollars en paiements de transfert aux provinces et aux territoires, ainsi qu'un crédit d'impôt pour les entreprises qui prévoyaient de nouvelles places de garde en milieu de travail.

Le dossier des services de garde était ainsi pratiquement clos, et la vision d'un cadre national d'apprentissage et de soins de la petite enfance venait de disparaître. Pourtant, le besoin de soins non parentaux est là pour rester. Les familles se fient plus que jamais aux services de garde. En effet, les chercheurs estiment qu'au moins 70 % des enfants de six mois à six ans les fréquentent (7). Malgré le recours généralisé à ces services, les parents demeurent largement responsables de chercher, de trouver, de payer et de surveiller les services de garde destinés à leurs enfants d'âge préscolaire. Les places réglementées représentent une minorité des possibilités de services de garde parmi lesquelles les parents peuvent choisir.

Dans l'hypothèse la plus optimiste, le « système » d'apprentissage et de soins de la petite enfance du Canada constitue une mosaïque de politiques et de programmes qui crée des inégalités géographiques et financières. Les familles qui se fient à des soins non parentaux (s'ils en trouvent) n'ont aucune garantie de pouvoir offrir un environnement stimulant et enrichissant à leur enfant, qui soutient et améliore son développement. Les mesures de qualité, y compris le ratio enfants-éducateur, les compétences minimales du personnel et la dimension des groupes, varient énormément selon la région du pays.

Les défenseurs d'intérêts continuent donc de demander un leadership national en matière de services d'apprentissage et de soins de la petite enfance. Tous les enfants ont le potentiel d'être stimulés par des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance de qualité et d'en profiter. De plus, tous les enfants en milieu de garde ont droit aux avantages que

¹Directrice des affaires médicales; ²ancien président, Société canadienne de pédiatrie, Ottawa (Ontario); ³département de pédiatrie, Centre universitaire de santé McGill, Montréal (Québec)

Correspondance : Société canadienne de pédiatrie, 2305, boulevard St Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 4J8, téléphone : 613-526-9397, télécopieur : 613-526-3332, Internet : www.cps.ca, www.soinsdenosenfants.cps.ca

procure un milieu enrichissant et stimulant. Il ne suffit pas de « s'occuper » des enfants en l'absence des parents. Les services de garde sont désormais étroitement reliés à des occasions d'apprentissage durant la petite enfance, qui aident les enfants à porter au maximum leur potentiel de développement.

Pourtant, malgré les données probantes sur les bienfaits de programmes bien conçus et bien dispensés, il arrive souvent que la qualité des milieux de garde ne permette pas de soutenir le développement optimal des enfants (7). Selon la *Childcare Resource and Research Unit* (5), pour ce qui est des mesures de qualité et d'accessibilité, qui font partie des facteurs clés pour définir le type de soins dont profitent les enfants, le Canada n'a pas progressé ces dernières années.

La Société canadienne de pédiatrie (SCP) est d'avis que le seul moyen d'obtenir une amélioration durable de ces services consiste à adopter une stratégie nationale de services d'apprentissage et de soins de la petite enfance.

La SCP a récemment vécu deux étapes importantes dans le secteur du développement de la petite enfance : 1) la publication d'un document de principes probant sur les répercussions de la fréquentation des services de garde sur la santé des enfants et 2) la publication tant attendue de la deuxième édition de l'ouvrage *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde*. Après une analyse bibliographique, le document de principes demande de concevoir délibérément des centres de qualité, d'exiger des ratios enfants-éducatrice pertinents ainsi que du personnel formé et un système de soins de qualité accessible et à coût

abordable (8). Quant au *bien-être des enfants*, c'est l'un des outils qui peut aider les praticiens et les décideurs à planifier et à prodiguer les meilleurs soins possible. Il fournit la norme de référence en matière de politiques et de pratiques de santé et de sécurité dans les services de garde, de même que des conseils probants pour aider à favoriser le développement physique et cognitif des enfants (9).

Pour que les praticiens et les planificateurs de programmes offrent des services de qualité, il faut que le pays s'engage à créer un cadre de prestation des services de garde qui soit planifié, dispensé, surveillé et évalué de manière systématique et réfléchi. Il faut manquer de rigueur pour croire qu'un tel système peut se former en l'absence de leadership national. Les données sont accablantes. Depuis longtemps, il est nécessaire que le Canada mette sur pied son propre système de développement de la petite enfance et de programmes sur le rôle parental (10).

En qualité de citoyens canadiens, les enfants ont des droits distincts, y compris le droit à des services d'apprentissage et de soins de la petite enfance de qualité. Il est temps d'y investir. La SCP demande à tous les échelons du gouvernement de collaborer pour que ces droits se concrétisent.

Renseignements supplémentaires

- *The child care transition: A league table of early childhood education and care in economically advanced countries* (en anglais seulement), UNICEF, décembre 2008. <www.unicef-irc.org/article.php?id_article=103>

<www.oecd.org/dataoecd/42/34/33850725.pdf> (version à jour le 6 novembre 2008).

RÉFÉRENCES

1. McCain M, Mustard F. *The Early Years Study*. Toronto: Ontario Children's Secretariat, 1999. <[wwwFOUNDERS.net/ey/home.nsf/a811f0e8afbb2a7985256786003a3dd9/1e4ad2a677be034685256a4700737a3b/\\$FILE/early_years_study.pdf](http://wwwFOUNDERS.net/ey/home.nsf/a811f0e8afbb2a7985256786003a3dd9/1e4ad2a677be034685256a4700737a3b/$FILE/early_years_study.pdf)> (version à jour le 6 novembre 2008).
2. Child-care effect sizes for the NICHD study of early child care and youth development. *Am Psychol* 2006;61:99-116.
3. Mustard F. Free market capitalism, social accountability, and equity in early human (child) development. *Paediatr Child Health* 2008;13:839-42.
4. Organisation de coopération et de développement économiques. *Starting Strong II: Early Childhood Education and Care*. Paris: OECD Education and Training Policy, Direction de l'éducation, 2006.
5. Childcare Resource and Research Unit. *Early Childhood Education and Care in Canada 2006: Trends & Analysis 2007*. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, 2007.
6. Organisation de coopération et de développement économiques. *Early Childhood Education and Care Policy*, Direction de l'éducation
7. Cleveland G, Forer B, Hyatt D, Japel C, Krashinsky M. "New Evidence about Child Care in Canada: Use Patterns, Affordability and Quality." *IRPP Choices* 2008;14.
8. Société canadienne de pédiatrie, comité de la pédiatrie communautaire [auteure principale : M Lang]. Les répercussions de la fréquentation des services de garde sur la santé des enfants. Partie A : Les tendances canadiennes des issues du comportement et du développement sur les enfants en service de garde. *Paediatr Child Health* 2008;13:869-77.
9. Grenier D, Leduc D, éd. *Le bien-être des enfants : Un guide sur la santé en milieu de garde*. Société canadienne de pédiatrie, 2008.
10. McCain M, Mustard F, Shanker S. *Early Years Study 2: Putting Science into Action*. Toronto: Council for Early Child Development, 2007.

This article appeared in English in the December 2008 issue of *Paediatrics & Child Health* and is available online at <www.cps.ca/English/advocacy/Grenier.htm>.